

<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article11>



Des lettres à reprendre ou à modifier

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - ILS34 nouveau virage sur Bâle-Mulhouse, que devient le Jura ? - Comment m'opposer à ce projet ILS34 ? -



Date de mise en ligne : lundi 23 mai 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Il est important que les Jurassiens s'expriment sur le projet ILS34.

Ces textes peuvent être repris et modifiés.

Votre adresse

le

Service des transports et de l'énergie,
rue des Moulins 2,
2800 Delémont.

concerne : nouvelle approche de l'aéroport Bâle-Mulhouse, ILS 34, consultation

Messieurs,

le projet ILS34, prévu en 2001, nous arrive aujourd'hui seulement en consultation. De qui se moque-t-on ?
Selon les dispositions de la consultation concernant ce projet, je tiens à vous faire part de ma ferme opposition.

J'habite le Val Terbi parce que j'aime son cadre de vie calme et proche de la nature.

Le projet mis en consultation
menace la vie que j'ai choisie : 40 jours avec 150 avions entre 12 et 20 heures, soit une toutes les 6 minutes environ,
à moins de 2000m d'altitude, c'est intolérable.
ne présente aucune garantie concernant le développement de l'aéroport et l'accroissement des jours de vols. Si
l'accès par le sud est fiable et économique, il sera utilisé de plus en plus.
atteint ma santé par une pollution sonore forte et l'augmentation de la présence de résidus de combustion dans l'air.
Mes biens immobiliers perdent leur valeur. Qui voudra acheter à un prix normal, une maison soumise à de
perpétuels survols, bruyants et polluants ?

Pourquoi ne pas continuer d'accéder à l'aéroport de Bâle par les voies actuelles ? Les riverains ont choisi en
connaissance de cause d'habiter dans un lieu survolé. Ce n'est pas notre cas !

A-t-on recensé tous les accès possibles pour l'aéroport, de manière à répartir les nuisances ? Ce projet remonte à
2001 et on nous demande notre avis aujourd'hui seulement. C'est inadmissible.

Je m'oppose vivement au développement de l'ILS34 et par suite à l'accès par le sud.

Avec ma parfaite considération

copie au secrétariat communal de

Des lettres à reprendre ou à modifier

Le texte peut être repris directement ou par le document joint.

Il peut être inséré dans tous les traitements de textes,

Post-scriptum :

Merci de nous faire parvenir vos propositions de lettres et vos arguments. Envoyez-les à [Pro Val Terbi](#)